

# Problèmes de mycologie : 5. des espèces affines

Autor(en): **Baumgartner, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **60 (1982)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-937219>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

coin-miracle totalement bredouille en même temps qu'une «payse» qui, elle, avait rempli sa corbeille.

Et pourtant, entre amis de la même Société mycologique, devrait régner, en règle absolue, le plus grand fairplay, surtout lorsqu'un ancien a fait connaître à un camarade une station intéressante: N'est-il pas à montrer du doigt, ce camarade qui dévaste littéralement cette station, ne laissant pas le moindre clou à son informateur désintéressé qui se présente inopinément derrière lui?

A la double question – Faut-il? Ne faut-il pas? –, la seconde mérite encore que je m'y arrête. En somme, qui profite de qui? Le vieux routinier, non motorisé, que le débutant emmène dans sa voiture, ou bien le néophyte qui est conduit aux stations favorables grâce à ses chevaux-vapeur? Que chacun réponde selon sa bonne conscience à cette ultime question ...

Hans Hofer, Föhrenweg 12, 4127 Birsfelden

(Traduction: F. Brunelli)

## Problèmes de mycologie

### 5. Des espèces affines

Dans la majorité des ouvrages de mycologie, le lecteur est rendu attentif aux confusions possibles de certaines espèces avec des espèces morphologiquement très voisines. Le plus souvent, cependant, il ne s'agit pas vraiment d'espèces voisines, mais d'espèces assez éloignées, relativement faciles à reconnaître avec un peu d'expérience et d'esprit critique. Nous n'insisterons pas davantage sur ces cas fréquemment mentonnés dans la littérature, bien que les fantasmes du mycophile occasionnel ne connaissent guère de limites aux erreurs de détermination.

Très récemment, lors d'un contrôle, un polypore a été déclaré non comestible. Le récolteur, cependant, sur la base d'un livre d'images avait reconnu une autre espèce et la croyait donc comestible; il avait pris un Polypore boréal pour un Polypore soufré! Il est bien évident que les reproductions et les descriptions des ouvrages bon marché ou de mauvaise qualité ne permettent pas une détermination correcte.

D'ailleurs il n'est très souvent pas possible de représenter une espèce avec toutes ses variations d'aspect. Ainsi par exemple *Amanita rubescens* possède des teintes lie-de-vin à la base du pied et sous la cuticule; mais, à l'occasion, cette teinte fait défaut et, bien que je sois certain de ma détermination, j'élimine ces individus sans couleur caractéristique lors du contrôle officiel.

Un autre cas est illustré par les *Agaricus* que l'on peut – paraît-il - confondre avec *Amanita phalloïdes*. Le caractère distinctif le plus souvent mentionné est la couleur rose des lames chez *Agaricus*: cette teinte est pourtant parfois absente, puisque certaines espèces virent directement du gris au brun.

Les exemples sur lesquels nous désirons insister tout particulièrement sont des espèces difficilement discernables (si différence il y a!) et qui ne sont pratiquement jamais signalées dans les livres de mycologie. Il peut s'agir:

- de deux espèces différentes pour lesquelles on trouve le même nom dans la littérature;
- d'espèces dont le nom (d'espèce) semble être synonyme d'une autre espèce;
- d'espèces considérées par certains auteurs comme variétés ou formes seulement.

Je ne désire pas insister sur les espèces des genres *Cortinarius*, *Inocybe*, *Hebeloma*, car elles sont si proches que le problème devient épineux et, de toute manière, d'intérêt mineur pour la plupart des lecteurs. Par ailleurs il s'agira toujours d'espèces soit comestibles, soit toxiques toutes les deux.

Nous avons déjà parlé des confusions possibles à propos du Lactaire délicieux (BSM 12/1980). En fait, il s'agit d'une espèce collective constituée de 2 à 3 espèces autrefois, 5 à 6 aujourd'hui. Toutes ces espèces se ressemblent, mais deux paires sont très proches. L'espèce la plus facile à reconnaître est certainement *Lactarius semisanguifluus* (Paulet ex Fr.) Fr., car elle exsude un lait immédiatement rouge sombre à la blessure. Les autres espèces ont un lait orange (-rouge). On peut caractériser comme suit les deux paires très voisines:

- Les fructifications de *L. semisanguifluus* Heim & Lecl. et celles de *L. deterrimus* Gröger présentent toujours (au moins au frottement) une couleur gris-vert plus ou moins intense et le lait se colore de vineux à l'air. Pour distinguer les deux espèces: *L. semisanguifluus* croît sous les pins et la couleur du latex vire en quelques minutes; *L. deterrimus* vire plus lentement (15 à 30 min.) et croît sous épicéas.
- Les couleurs vertes sont absentes ou très faibles chez *L. deliciosus* Fr. et *L. salmonicolor* Heim & Lecl., et le lait ne vire que très lentement. Ces deux espèces se reconnaissent à leur habitat: sous *Abies* (sapin blanc) pour *L. salmonicolor*, sous les pins pour *L. deliciosus*; ce dernier est le véritable «saignant», un peu plus robuste, à chair plus ferme et à chapeau plus ou moins pruineux.

Chaque mycologue connaît *Clitocybe geotropa* (Bull. ex Fr.) QuéL., ou Tête de moine. Cependant, on trouve la même couleur et la même odeur chez *Clitocybe maxima* (Fl. Wett. ex Fr.) Kummer, qui présente la même morphologie qu'un *C. geotropa* plus âgé; seul le pied est peut-être un peu plus court et il n'y a pas de mammelon. Comme il n'existe pas de différences microscopiques notables, on peut admettre, et certains auteurs partagent cette opinion, que *C. maxima* n'est qu'une forme de *C. geotropa*.

Un cas comparable est celui de la paire *Leucopacillus giganteus* (Fr.) Sing. et *Leucopaxillus candidus* (Bres.) Sing. Les caractères différentiels mentionnés dans le Moser pourraient très bien être interprétés comme des différences de maturité, et ils le sont d'ailleurs dans Michael/Hennig (nouvelle édition) alors que les deux espèces étaient encore séparées dans l'ancienne édition.

Celui qui croit avoir trouvé *Tricholoma flavovirens* (Pers. ex Fr.) Lund. ou *Tricholoma equestre* (L. ex Fr.) Kummer pourrait tout aussi bien avoir trouvé *Tricholoma auratum* (Paul. ex Fr.) Gillet. A l'exception du Moser, je n'ai trouvé aucune indication à propos de ce dernier champignon. L'affaire se complique encore du fait que les planches mentionnées par Moser se rapportent surtout à *T. auratum*. Et alors dans les Planches suisses (III, 9), le champignon décrit ne serait pas *T. flavovirens*, tel qu'indiqué dans cet ouvrage!

Dans les prés et les pâturages, il n'est pas rare de trouver un champignon de taille moyenne, blanchâtre, à l'allure de Tricholome, mais assez élégant et dont la cuticule est souvent craquelée: *Melanoleuca evenosa*. Ce nom figure maintenant, dans le Moser, comme synonyme de deux espèces, à savoir *Melanoleuca strictipes* (Karst.) Murr. et *Melanoleuca subalpina* (Britz.) Brsky. & Stangl. Quant à savoir si les caractères macroscopiques différentiels – longueur du pied et odeur – sont constants et facilement reconnaissables, cela me paraît discutable. En effet, chez bien des espèces, la longueur du pied varie considérablement en fonction de l'habitat et des conditions de croissance, et les odeurs sont de toute façon délicates à saisir (BSM 2/1982, texte en allemand). Du reste, tous les exemplaires de «ces deux» espèces que j'ai récoltés étaient inodores et, chez Michael/Hennig (nouvelle édition), seule une espèce est signalée, *M. strictipes* avec comme synonyme *M. subalpina*.

Une joie toute particulière m'envahit à la découverte d'un champignon malheureusement assez rare, de grandes dimensions et très apprécié pour ses qualités gustatives: *Agaricus augustus* Fr. (brun foncé) ou *Agaricus perrarus* Schulz. (jaune à brun cannelle); cependant la constance relative à la différence de couleur n'est pas reconnue par tous et mes connaissances relativement modestes ne me permettent pas de lever le doute. En effet, dans la même station, j'ai récolté des

exemplaires de l'une et l'autre nuance, mais pas en même temps il est vrai. Et le jaunissement si typique chez certains *Agaricus* n'est ici d'aucune utilité, car il peut varier considérablement, même au sein d'une population de la même espèce.

Toutes ces considérations nous font réfléchir sur la valeur des critères utilisés pour séparer deux espèces. Comme il existe des espèces affines – on pourrait dire des «doublets» – on est amené à penser que le concept d'«espèce» possède plusieurs définitions ou interprétations et quelques remarques supplémentaires seront développées dans une seconde partie.

H. Baumgartner, Wettsteinallee 147, 4068 Basel

(Trad.: F. Brunelli)

## Une histoire à s'arracher les cheveux

### Un problème de détermination mathématicomycologique

Était-ce une curiosité innée pour la botanique, était-ce un pur hasard ou bien une conséquence immédiate de leurs patronymes? Toujours est-il qu'un jour les quatre héros de notre histoire demandèrent d'adhérer à la Société Mycologique Versicolor. Ils avaient noms Robert de Saint Georges, César du Corail, Stève du Gastère et Willy du Phéole.

Bien sûr, comme dans toute société mycologique, les quatre novices bénéficièrent d'une information générale sur le monde des champignons. Si le lecteur imagine que chacun des quatre mycophiles, après un peu de temps, s'est choisi un domaine particulier d'étude, qu'il lui a consacré toute sa passion, qu'il y a trouvé de suprêmes jouissances, ce lecteur a raison et ne trouvera rien d'extraordinaire à notre histoire: Que l'un des héros ait choisi les Gastéromycètes, un second les Clavaires, le troisième les Polypores et enfin le dernier les Agaricales à sporée claire, rien de plus naturel. Mais le lecteur fait fausse route s'il pense qu'il y a une relation directe entre les quatre patronymes et les domaines particuliers choisis: Au contraire, aucun de nos personnages ne fit un choix lié à son nom.

Et voilà que l'an dernier, un lundi soir, un néophyte tout feu tout flamme, Norbert Duneuf, se présenta pour la première fois à la séance de détermination de la Société Versicolor. Il avait amené dans un corbillon une série de champignons qu'il aurait bien voulu connaître. La plupart étaient de vieilles connaissances, de celles qu'on voit à peu près chaque lundi soir, tels le *Tricholome rutilant* ou le *Bolet bai* ou d'autres espèces encore qui ne posèrent aucun problème de détermination.

Cependant Norbert avait encore dans son panier quelques exemplaires qui exigeaient des connaissances plus approfondies. Par exemple un très beau spécimen brun velouté d'*Ischnoderma benzoinum*. Robert, en voyant ce champignon, secoua la tête et exprima ses regrets. Alors Norbert présenta à Stève un *Clavariadelphus helveticus* et un *Leucopaxillus tricolor*, mais là encore, pas de chance pour le nouveau: ces espèces ne relevaient pas de la spécialité de Monsieur du Gastère. Même César, qui passait par là, ignorait tout d'un *Leucopaxillus tricolor*.

Un peu écœuré, Norbert ne montra à personne la dernière trouvaille de sa cueillette: il s'agissait en fait de trois *Sphaerobolus stellatus*. Ce que Norbert ignorait, bien sûr, puisque c'était sa première visite à la Société Versicolor, c'est qu'il avait sous la main les quatre spécialistes qui auraient pu l'orienter, mais qu'il aurait dû présenter chacune de ces espèces au spécialiste concerné.

En toute sincérité, il n'est pas demandé au lecteur s'il aurait reconnu les quatre espèces difficiles. Ce qui ne veut pas dire qu'il lui est déconseillé d'aller consulter la littérature à leur sujet, dans ces livres où il a englouti tant d'économies ...